



CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

Procès-verbal du

6^e CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT du 3 juin 2024, 18 h 30

À la bibliothèque de l'école de la Marelle

Présences :

- Madame Mélanie Savoie, présidente
- Madame Aryane Dufresne Bernatchez, vice-présidente
- Madame Ariane Bélanger Fortin, parent
- Madame Mireille Veilleux, parent
- Madame Marie-Ève Cyr, parent
- Madame Émilie Bilodeau, parent substitut
- Madame Audrey Bilodeau, parent substitut
- Madame Sophie Masson, personnel enseignant
- Madame Marie-Claude Nicole, personnel enseignant
- Madame Catherine Chabot, personnel enseignant
- Madame Carole Chabot, directrice
- Monsieur François-Michel Bolduc, directeur par intérim
- Madame Claire Gagnon, personnel du service de garde
- Madame Andréanne Samson, personnel de soutien
- Monsieur Dave Ouellet, représentante de la communauté

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Ouverture de la séance à 18 h 35 et vérification du quorum. Monsieur François-Michel Bolduc souhaite la bienvenue à tous. Madame Carole Chabot devrait, en théorie, être de retour le 15 octobre 2024.

Mélanie Savoie préside la rencontre.

2. Présentation des membres du CÉ

Monsieur Bolduc présente les membres du CÉ.

Monsieur Bolduc mentionne que, lors de l'AGA, madame Mélanie Savoie a proposé d'être la présidente, madame Ariane Bélanger-Fortin la secrétaire et madame Aryane Dufresne Bernatchez la vice-présidente.

CÉ-2024-10-01
#01

Ces nominations sont proposées par Marie-Ève Cyr et appuyées par Marie-Claude Nicole.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur François-Michel Bolduc ajoute les points dans les autres points d'information, qui ont été oubliés dans l'ordre du jour. Ces points devront être ajoutés comme points dans l'ordre du jour des prochaines rencontres (mot de la responsable du service de garde, mot de la représentante au comité de parents, mot de la responsable de l'OPP, mot du représentant de la communauté).

<p>CÉ-2024-10-01 #02</p>	<p>Madame Mélanie Savoie fait la lecture de l'ordre du jour.</p> <p>L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Sophie Masson et appuyée par Claire Gagnon</p>	
<p>CÉ-2024-10-01 #03</p>	<p>4. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 3 juin 2024</p> <p>Aucune modification n'est apportée.</p> <p>L'adoption est proposée par Sophie et appuyée par Aryane Dufresne Bernatchez.</p>	
	<p>5. Rôles et responsabilités des membres du CÉ</p> <p>Madame Savoie rappelle qu'une formation est disponible pour les membres du CÉ : des capsules vidéo et des documents. Le document le plus important est celui qui résume les rôles et responsabilités des membres du CÉ. Tous les membres sont invités à le lire. Le document est disponible sur le lien Teams.</p> <p>https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/Centre de services scolaire/Cahier membre direction etablissement.pdf</p> <p>Les membres qui n'ont jamais suivi la formation obligatoire doivent la compléter rapidement.</p>	
	<p>6. Conflits d'intérêts et dénonciation</p> <p>Aucun membre du CÉ n'est en conflit d'intérêts.</p>	
<p>CÉ-2024-10-01 #04</p>	<p>7. Représentant de la communauté</p> <p>Monsieur Dave Ouellet souhaite poursuivre son mandat. Il est absent ce soir. Nous pourrions avoir un membre de la communauté substitut pour les rencontres ou monsieur Ouellet ne peut être présent.</p> <p>Proposé par Claire Gagnon. Appuyé par Mireille Veilleux.</p>	
	<p>8. Calendrier des rencontres du conseil d'établissement</p> <p>Cinq rencontres sont obligatoires, mais il a été nommé en juin 2024 qu'il serait pertinent d'en faire sept.</p> <p>Les rencontres pourraient avoir lieu les mercredis. Certains membres ne sont pas disponibles les mardis. Les dates proposées sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mercredi 6 novembre 2024 (Mireille Veilleux sera absente. Les deux parents substitués seront présents.) - Mercredi 4 décembre 2024 - Mercredi 22 janvier 2025 - Mercredi 26 février 2025 - Mercredi 9 avril 2025 - Mercredi 4 juin 2025 	

<p>CÉ-2024-10-01 #05</p>	<p>Proposé par Aryane Dufresne Bernatchez. Appuyé par Sophie Masson.</p>	
	<p>9. Utilisation des locaux de l'école Activités parascolaires L'école sera utilisée en dehors des heures d'école pour les activités parascolaires suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - cheerleading; - football; - basketball; - gymnastique; - karaté. <p>Madame Claire Gagnon avait demandé de ne pas débiter les activités parascolaires avant 16 h 30 pour que les élèves du service de garde aient accès au gymnase. Le mercredi, il y a du Cheerleading et le gymnase n'est pas accessible, ce qui est problématique. Cela cause aussi une gestion difficile car certains élèves sont inscrits au service de garde et d'autres non. Madame Maggie a été informée par madame Gagnon et l'activité est déjà approuvée, mais il sera important d'en tenir compte pour la planification des activités à venir. L'activité est prévue jusqu'aux fêtes. Un changement d'horaire est peut-être envisageable pour l'hiver. Monsieur Bolduc fera le suivi auprès de madame Chabot.</p> <p>Activités de la municipalité La municipalité utilise le gymnase le soir pour différentes activités. La municipalité organisera encore l'activité d'Halloween, pendant la journée pour les élèves et le soir pour la communauté.</p>	
<p>CÉ-2024-10-01 #06</p>	<p>10. Projet anglais intensif Le programme d'anglais intensif est toujours offert en mode 5 mois- 5 mois. Les groupes changent à la fin du mois de janvier.</p> <p>Les élèves poursuivent leurs activités d'entrepreneuriat. Ils feront faire des chandails au logo des Cobras qu'ils vendront. L'argent servira à démarrer d'autres entreprises par la suite.</p> <p>Ils vont aussi instaurer un système pour la gestion des objets perdus. Madame Mireille Veilleux mentionne que la page Facebook pourrait servir à afficher les objets perdus comme cela est fait pour le camp de jour. Il semblerait que cela fonctionne très bien.</p> <p>Proposé par Marie-Ève Cyr. Appuyé par Claire Gagnon.</p>	
	<p>11. Régie interne La régie interne de l'école est disponible sur le lien Teams. Son approbation sera demandée pour la prochaine rencontre. Tous les membres doivent donc aller lire le document.</p>	

	<p>12. Projet éducatif et suivi Le document du Projet éducatif est disponible sur Teams. Il devra être adopté à la prochaine rencontre. Tous les membres doivent aller le lire.</p>	
	<p>13. Budget du conseil d'établissement Le CÉ a droit à un budget de 300 \$ par année. Ce montant a été donné dans les dernières années à la fondation de l'école. Le montant pourrait servir à des frais de déplacement ou de gardiennage.</p> <p>25 \$ a été dépensé pour le livre qui a été tiré parmi les parents qui étaient présents à l'AGA.</p> <p>Quelques parents proposent de faire une activité sociale ou une activité pour amener les parents à vouloir s'impliquer dans l'école ou à connaître le conseil d'établissement.</p> <p>L'argent pourrait aussi être transféré à l'OPP pour l'organisation de conférences pour les parents.</p> <p>Marie-Ève Cyr mentionne qu'elle peut demander des commandites.</p>	
	<p>14. Programmation des activités qui nécessite un changement à l'horaire habituel</p> <p>La liste des activités est déposée sur le Teams.</p> <p>Madame Maggie organisera du ski en février ou mars à la balade.</p> <p>Pour l'instant, aucune activité n'est prévue en dehors des heures de classe.</p> <p>Madame Cyr demande si l'activité de patin au moulin de Vincennes sera organisée encore cette année. Il avait été compliqué de mettre l'activité en place l'an dernier. Il serait intéressant que cela puisse encore avoir lieu. Madame Savoie mentionne qu'un lien pourrait être fait avec l'OPP pour que plusieurs parents soient disponibles pour donner leur aide dans de telles sorties.</p> <p>Madame Cyr demande si des jumelages d'écoles ne pourraient pas être faits pour partager les coûts. Madame Sophie Masson mentionne que des collaborations sont faites avec d'autres écoles pour le transport vers le pentathlon.</p> <p>Madame Ariane Bélanger-Fortin rappelle que le CÉ avait discuté de la possibilité de faire une patinoire sur la surface de deck. Un parent s'occupait du déneigement de la surface de deck l'an dernier. Il pourrait être intéressant de voir si des bénévoles du village seraient prêts à s'en occuper. L'OPP pourrait voir si des parents pourraient être intéressés. Madame Andréanne serait à consulter aussi puisque c'est elle qui s'occupe des surveillances en hiver. La patinoire pourrait servir uniquement au patinage et non au hockey, pour une question de sécurité.</p> <p>Madame Cyr mentionne que des glaces artificielles existent. Cela fonctionne bien, mais est assez dispendieux. Elle va vérifier les informations à ce sujet.</p> <p>Madame Aryane Dufresne Bernatchez mentionne que les filets pour la surface de deck sont déjà commandés, il manque la structure pour les fixer.</p> <p>Monsieur Bolduc va vérifier au niveau des assurances de l'école pour l'idée de la patinoire.</p>	

15. Autres points d'information

A. OPP

Madame Savoie mentionne que des parents pourraient souhaiter s'impliquer pour des conférences bénévoles (par exemple, elle est dentiste).

Madame Veilleux rappelle qu'elle avait proposé une conférence sur les écrans lors de la rencontre du 3 juin.

Madame Dufresne Bernatchez est la responsable de l'OPP.

Course des moulins :

Un peu plus de 7800 \$ a été amassé lors de la Course des moulins. Marie-Claude Fournier a déjà envoyé des demandes de soumission pour une conférence sur le numérique pour les parents.

La municipalité pourrait utiliser la surface de deck et contribuer financièrement. La demande n'a peut-être pas été faite. Madame Dufresne Bernatchez va contacter monsieur Ouellet à ce sujet. Madame Savoie suggère que l'OPP prépare un papier à présenter directement au conseil municipal plutôt que la demande vienne de monsieur Ouellet. Les parents pourront être invités au conseil municipal.

L'équipement de deck hockey est nécessaire. Les élèves jouent avec des lunettes seulement et il y a eu des blessures. Les balles se retrouvent aussi sur les terrains des voisins. Des gants, casques avec des grilles et des protège-tibias seraient nécessaires. Madame Dufresne Bernatchez a communiqué avec monsieur Carol Gravel pour cela.

Des sorties sportives (ski) pourraient aussi être organisées avec l'argent de la course des Moulins.

Madame Cyr demande si des entreprises locales pourraient être sollicitées pour faire des investissements à l'école. Cela pourrait être une façon d'aller chercher de l'argent supplémentaire.

Madame Veilleux mentionne qu'il serait intéressant de faire une classe plein air. Cela rejoindrait peut-être un peu plus certains parents et l'ensemble des élèves de l'école.

L'équipe de l'OPP sera encore engagée dans la planification du marché de Noël. Madame Maggie sera responsable de faire le lien entre l'équipe-école et l'OPP.

Monsieur Bolduc mentionne que la mise à jour du document de régie interne de l'OPP doit être faite rapidement afin d'être approuvé.

Des décorations (messages pour les élèves) devraient être posés dans l'école pour les élèves.

La prochaine course des Moulins aura lieu le 10 mai. Ce sera la 10^e édition.

À la suite des demandes des parents de sensibiliser les parents et élèves à l'usage du numérique, Monsieur Bolduc mentionne que l'école fait affaire avec la sureté du Québec pour des ateliers. Les ateliers seront offerts aux élèves de la 3^e à la 6^e année.

B. Soutien en classe

Madame Gagnon mentionne que six ressources sont présentes pour offrir du soutien dans les classes. Elles font aussi certains travaux pour aider les enseignants (photocopies, etc.). Cela leur fait une semaine de travail de 35 heures. Il a quand même été difficile de combler les postes. Trois postes seront remis au bassin puisque les éducatrices n'ont pas les qualifications nécessaires. Les enseignantes du préscolaires apprécient énormément le service. Madame Savoie demande comment le soutien a été accordé. Les groupes du préscolaires devaient avoir plus de 16 élèves. Le soutien est beaucoup offert au préscolaire pour le début de l'année, mais cela sera réévalué en cours d'année. Monsieur Bolduc mentionne que ces ajouts permettent d'offrir des postes temps plein aux éducatrices du service de garde. Madame Marie-Claude Nicole mentionne que l'aide doit être associée à une classe. Comme les enseignantes travaillent beaucoup en équipe, cela bénéficie aussi aux collègues (elles font par exemple du plastifiage pour plusieurs classes).

C. Infos aux parents

Les informations concernant les rencontres du CÉ seront envoyées aux parents. Un premier message sera envoyé avec les dates. Ensuite, les convocations et ordre du jour seront envoyées une semaine avant chaque rencontre.

Madame Savoie et monsieur Bolduc rappellent qu'il est important que les points soient ajoutés à l'ordre du jour au moins sept jours avant les rencontres. Si les parents souhaitent ajouter des points, ils peuvent communiquer avec Marie-Christine Boutin ou avec monsieur Bolduc.

C. Parole au public

Des questions sont posées quant à la propreté des toilettes. Monsieur Bolduc mentionne qu'il y a eu un problème avec l'eau froide dans les abreuvoirs. Il y a aussi eu un changement au niveau de l'entretien ménager. Madame Veilleux mentionne qu'il n'y a pas de savon dans certaines toilettes. Certains parents mentionnent que les enfants se plaignent de la saleté des toilettes. Monsieur Bolduc assure qu'un suivi sera fait à cet effet.

Madame Veilleux demande si une corvée de ménage pourrait être exigée dans le cas où il y aurait encore présence de vers blancs. Monsieur Bolduc mentionne que l'entretien ménager sera sollicité si cela survient. Les parents se demandent si cela suffit.

Madame Veilleux se questionne à propos des photos qui sont prises des enfants. Elle souhaite qu'un questionnement soit mené pour qu'une procédure soit déterminée. Cette semaine, les enfants dont les parents n'ont pas donné le consentement pour les photos n'ont pas pu participer à une activité qui était filmée. Ceux-ci auraient pu être placés dans une section non filmée du gymnase. Madame Savoie questionne le besoin de prendre autant de photos. Les photos sur la page Facebook sont publiques. Tous peuvent y accéder et non seulement les parents. Le point pourrait être ajouté lors d'une prochaine rencontre.

Madame Sophie Masson est responsable du Facebook de l'école. Elle n'était pas au courant que des élèves avaient été exclus d'une activité. La page pourrait servir à d'autres fins. Les enseignants se mettaient beaucoup de pression pour partager des photos. Au CPE, les visages des enfants ne sont jamais montrés. Madame Cyr mentionne que le centre de pédiatrie sociale de Lévis a une belle page Facebook sur laquelle les images des enfants ne sont pas visibles.

Les activités pourraient être partagées sans que l'on voie les enfants sur les photos. Madame Masson est d'accord à ce qu'une autre orientation soit prise.

Madame Cyr mentionne qu'elle pensait donner son autorisation pour Seesaw et non pour la page Facebook. Les autres parents ont-ils bien compris cela?

Il pourrait y avoir une distinction entre les autorisations pour les photos de la classe et les photos qui sont prises pour l'externe. Madame Cyr pense que si la question du consentement était posée autrement aux parents, plusieurs parents ne signeraient pas. Madame Veilleux va amener le point au comité de parents.

Madame Bélanger-Fortin mentionne que, concernant la confidentialité des élèves, elle se questionne sur les listes avec les noms de tous les enfants (formation des groupes) qui sont envoyées aux parents. Avec la loi 25, est-ce que cela est adéquat? Madame Audrey Bilodeau va faire des vérifications à ce sujet.

Madame Audrey Bilodeau mentionne que Seesaw n'est plus utilisé au CSS des Navigateurs puisque les données sont entreposées sur des serveurs externes. Au niveau de la confidentialité des données des élèves, est-ce qu'il est encore adéquat que Seesaw soit utilisé?

Madame Savoie suggère à madame Masson de ne plus publier de photos qui permettent d'identifier des enfants jusqu'à ce qu'une décision soit prise à ce sujet. S'il y a des plaintes de parents, ceux-ci pourront se référer au CÉ. Madame Savoie mentionne que cela demande beaucoup de temps aux enseignants et que cela les amène à avoir constamment des cellulaires ou tablettes en main. La discussion sera poursuivie à la rencontre du 4 décembre puisque madame Veilleux sera présente.

D. Service de garde

Madame Claire Gagnon mentionne que les règles de régie interne ont été validées de le 3 juin dernier. Des ajustements de tarif ont été faites par le ministère par la suite. Les changements sont écrits à la page 6. Il s'agit du seul

	<p>changement. Les tarifs ont été changés avant l'envoi aux parents. Une clause mentionnait que la tarification peut changer en fonction des exigences du ministère. Les membres du CÉ doivent aller lire les changements et cela sera approuvé lors de la prochaine rencontre.</p> <p>La déclaration de la clientèle du 30 septembre a été faite hier. L'évaluation au service de garde est échelonnée sur 3 semaines.</p> <p>146 élèves réguliers 3 à 5 jours : 130 2 jours semaine : 10 1 jour semaine : 6 Sporadiques : 154</p> <p>Madame Veilleux remet en question la date du 30 septembre en raison de la nouvelle journée fériée (journée nationale de la vérité de de la réconciliation). Madame Savoie suggère d'écrire une lettre au ministère pour demander que la date soit changée.</p> <p>F. Comité de parents Madame Mireille Veilleux rappelle qu'elle sera au comité de parents. Le point sera ajouté aux prochaines rencontres afin qu'elle puisse nous faire des comptes-rendus des rencontres.</p>	
	<p>16. Date de la prochaine rencontre La prochaine rencontre aura lieu le 6 novembre 2024 dans la classe de madame Masson.</p>	
<p>CÉ-2024-10-01 #07</p>	<p>17. Levée de la séance Il est proposé par Ayrane Dufresne Bernatchez et appuyé par Marie-Ève Cyr de lever la séance à 20 h 26.</p>	

François-Michel Bolduc, directeur par intérim

Mélanie Savoie, présidente